



## **Rapport de gestion intermédiaire**

**Deuxième trimestre 2011**

Période de trois mois et de six mois terminées le 31 décembre 2010

Le 10 février 2011

# Rapport de gestion

## 1. BUT ET PORTÉE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que les risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko International inc. (la « Société »). Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation de la Société pour le deuxième trimestre et la période de six mois terminés le 31 décembre 2010 (respectivement, le « deuxième trimestre 2011 » et les « six premiers mois de l'exercice 2011 »), en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 31 décembre 2009 (respectivement, le « deuxième trimestre 2010 » et les « six premiers mois de l'exercice 2010 »), de même qu'une analyse du bilan, des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière entre ces dates. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non vérifiés pour le deuxième trimestre 2011 et les notes afférentes. Notons que ces états financiers n'ont pas fait l'objet d'un examen par le vérificateur externe.

Des informations supplémentaires sur la Société, dont la notice annuelle pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2010, les rapports annuels, les rapports de gestion sur les périodes intermédiaires précédentes et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de la Société ([www.noveko.com](http://www.noveko.com)) et sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne s'y oppose, « Noveko International », « la Société », « nous », « notre », « nos », « notre Société », le « groupe » et « notre groupe » désignent, selon le cas, Noveko International inc. ou Noveko International inc. et ses filiales, et « Noveko » désigne Noveko inc., une filiale de la Société. Les autres filiales de la Société sont désignées comme suit : « ECM » pour S.A.S. E.C.M., « Épurair » pour Épurair inc., « Magnum » pour Magnum Pharmaceuticals Inc., « Noveko Algérie » pour SARL Noveko Algérie, « Noveko Beijing » pour Noveko (Beijing) Hi-Tech Development Limited, « Noveko Taiwan » pour Noveko Taiwan Co., Ltd., « Noveko Trading » pour Noveko Trading 2008 LLC, « Purer Life » pour Purer Life Technology Co., Ltd. et « BLI » pour Bolduc Leroux inc. Également, l'exercice se terminant le 30 juin 2011 et ceux terminés les 30 juin des années antérieures sont parfois désignés par les termes « exercice 2011 », « exercice 2010 » et ainsi de suite.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 10 février 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés non vérifiés et le rapport de gestion pour le deuxième trimestre 2011. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens – le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société – et l'analyse des résultats de la période concernée se fait en comparaison avec les résultats de la période équivalente de l'année précédente.

### **Conformité avec les PCGR au Canada**

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR »). L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, soit principalement le bénéfice (ou la perte) avant amortissements, frais financiers, autres éléments et impôts sur les bénéfices (« BAAIL »). La Société utilise cette mesure, car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une compagnie de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le bénéfice net, un indicateur des résultats d'exploitation ou des flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidités. Étant donné que cette mesure n'est pas établie conformément aux PCGR, elle pourrait ne pas être comparable à celles d'autres compagnies.

### **Utilisation d'estimations et déclarations prospectives**

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les montants déclarés des revenus et des charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels.

Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéficiaires, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les objectifs, les cibles, les buts, les priorités et les stratégies, la situation financière, les perspectives, les projets, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de la Société; les perspectives et les conjonctures économique et commerciale, les perspectives et les tendances des industries dans lesquelles œuvre le groupe; la croissance prévue de produits et de services; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité et la performance prévues; les dates prévues de mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des tests, des certifications et de l'exécution des projets en général, la position en regard de la concurrence et l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires sur les entreprises et les activités du groupe. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », la forme négative de ces termes, leurs variantes ou une terminologie semblable. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus. Bien que nous jugions nos hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à notre disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons les risques liés à la conjoncture économique, à notre contexte commercial (tels les risques liés à la situation financière des secteurs économiques dans lesquels nous œuvrons), à l'exploitation (tels les risques liés à la recherche, au développement et à l'exploitation de nouveaux produits et services, aux partenaires commerciaux, aux garanties et à la responsabilité de produits, aux procédures réglementaires et judiciaires, à notre dépendance à l'égard de certains clients et fournisseurs, aux ressources humaines, aux engagements à modalités fixes, et à la production et à l'exécution de projets), au financement (tels les risques liés aux liquidités, à l'accès aux marchés financiers, à certaines clauses restrictives de conventions d'emprunt) et au marché (tels les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, et à l'augmentation des prix à l'approvisionnement). Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique *Risques et incertitudes* du rapport de gestion pour l'exercice 2010. Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs, pouvant influencer sur la croissance, les résultats et les rendements futurs, n'est pas exhaustive et qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent nos attentes à la date du présent rapport de gestion et pourraient subir des modifications après cette date. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus au présent rapport de gestion sont formulés expressément sous cette mise en garde.

## 2. DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

### Profil de la Société

Noveko International est une société qui offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans les domaines environnemental et médical, dans l'objectif d'améliorer le bien-être et la santé humaine et animale. Par l'intermédiaire de nos filiales, nous œuvrons dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dérivés de nos technologies brevetées de filtration de l'air, principalement des filtres à air, masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens, ainsi que de produits désinfectants pour les mains aux propriétés antimicrobiennes, et d'équipements médicaux, principalement des échographes pour la médecine humaine et animale.

### Aperçu de l'exploitation, faits saillants du trimestre et développements subséquents

#### Stratégie

L'accroissement de nos parts de marché dans nos différents secteurs d'activités et l'amélioration de notre rentabilité constituent nos principaux objectifs pour les prochains trimestres. Notre stratégie de croissance se concentre principalement sur le développement et la commercialisation, à l'échelle mondiale, de nos solutions et technologies brevetées de filtration de l'air pour les secteurs des filtres à air, des masques et respirateurs antimicrobiens, ainsi que sur la conception d'applications innovatrices en découlant. De plus, nous poursuivons le développement de marchés pour nos désinfectants pour les mains et continuons de déployer des efforts afin d'augmenter notre présence dans les marchés des échographes pour la médecine humaine et animale.

Pour réaliser ces objectifs de croissance, nous continuons d'orienter nos actions sur les deux principaux axes stratégiques suivants :

- l'établissement de partenariats ayant pour objectif de stimuler le développement, la production et la commercialisation de nos technologies et produits, particulièrement notre gamme de solutions aux propriétés antimicrobiennes. À cet égard, notre modèle d'affaires préconisé à moyen et long terme demeure la conclusion d'ententes de licences avec des partenaires chefs de file dans leur marché pour la fabrication et la distribution de nos technologies brevetées; et
- l'optimisation des synergies avec nos filiales afin d'améliorer notre efficacité opérationnelle et d'intensifier le développement de marchés et de notre offre de produits.

#### Technologies brevetées de filtration de l'air

Nos technologies de filtration de l'air antimicrobienne sont appliquées tant à notre secteur des *masques et respirateurs* qu'à notre secteur des *filtres à air*. Les masques et respirateurs antimicrobiens ainsi que les filtres à air incorporant nos technologies, en plus de bloquer la transmission de pathogènes par filtration, ont la particularité de les neutraliser grâce aux agents antimicrobiens qui sont intégrés directement dans les fibres des membranes filtrantes. Ces technologies bénéficient de la protection de brevets accordés par plusieurs pays, incluant le Canada et les États-Unis, et des droits découlant des demandes de brevets déposées dans plusieurs autres juridictions. Nos brevets offrent par ailleurs une protection très large puisqu'ils englobent tout type d'agent antimicrobien imprégné, incorporé ou lié moléculairement aux fibres.

Outre ces technologies, les membranes utilisées dans notre secteur des *filtres à air* incorporent également une technologie brevetée de tissage avec une configuration en 3 dimensions.

#### Revue de l'exploitation

Afin de favoriser notre croissance axée sur nos priorités stratégiques, nous poursuivons les mesures afin d'améliorer l'efficacité de nos opérations et d'assurer un meilleur contrôle des coûts d'exploitation dans chacun de nos secteurs d'activités. À cet effet, les activités de notre filiale Noveko continuent de faire l'objet d'une attention particulière, entraînant notamment la restructuration de certaines équipes.

Voici, à la lumière de nos priorités stratégiques, les principaux faits saillants récents relatifs à l'exploitation du groupe et à ses secteurs d'activités :

*Regroupement du siège social et de Noveko* : Afin d'optimiser les opérations du groupe, les activités du siège social et de Noveko ont été regroupées sous un même toit. Les équipes ont ainsi emménagé dans de nouveaux bureaux situés au centre-ville de Montréal en décembre 2010. Une offre pour la vente de l'immeuble de Terrebonne a été récemment acceptée. La clôture de la transaction, laquelle est assujettie à certaines conditions usuelles, est prévue le ou vers le 15 avril 2011.

*Épurair s'agrandit* : Au cours de l'exercice 2011, les activités de filtration d'Épurair déménageront graduellement de son usine de McMasterville, Québec, vers de plus grands locaux situés à Boucherville, Québec, augmentant ainsi sa capacité de production. Conséquemment, l'immeuble de McMasterville a été vendu pour une somme de 650 000 \$.

*Vente éventuelle de BLI* : Les démarches se poursuivent pour vendre BLI. Le processus s'avère plus long qu'initialement prévu notamment en raison de la fragilité des marchés dans la transformation de l'acier.

*Financement* : Le 29 octobre 2010, nous avons procédé à une deuxième clôture de 900 000 \$ dans le cadre du placement annoncé le 23 septembre 2010 (le « placement privé 2010 »). Rappelons que nous avons procédé, le 30 septembre dernier, à une première clôture de 4 440 000 \$. Conséquemment, un total de 8 900 000 actions catégorie A ont été émises en contrepartie d'un montant brut total de 5 340 000 \$ dans le cadre du placement privé 2010 qui a pris fin le 10 décembre 2010. Aucune commission n'a été versée à l'égard de ce placement. Nous évaluons présentement, en fonction des conditions du marché, différentes possibilités pour compléter notre financement.

*M. Jean Brassard au conseil d'administration* : Le 11 novembre 2010, nous avons annoncé la nomination de M. Jean Brassard à titre d'administrateur de la Société.

### ***Produits de filtration de l'air***

Initialement destinées au marché des fermes d'élevage, surtout les fermes porcines, nos solutions de filtration de l'air possèdent des caractéristiques maintenant prisées par plusieurs autres secteurs d'activités, notamment l'industrie du transport et le marché du bâtiment, incluant les immeubles à bureaux, établissements de soins de santé et les immeubles multifonctionnels. Outre les propriétés spécifiques aux technologies brevetées antimicrobiennes de Noveko, les membranes fabriquées par notre filiale Purer Life incorporent une technologie brevetée de tissage avec une configuration en trois dimensions qui leur confèrent une capacité de filtration supérieure et une longévité accrue, et donc un caractère économique et écologique distinctif. Les importantes percées réalisées au cours de l'exercice 2010 et des six premiers mois de l'exercice 2011 dans ces marchés à fort potentiel témoignent du vif intérêt suscité par nos technologies de filtration dans le secteur des filtres à air, secteur qui devrait constituer notre principal vecteur de croissance à moyen et long terme.

#### ***Filtres à air pour l'industrie du transport***

Nous sommes présentement en période d'essais d'adaptabilité sur plusieurs systèmes, incluant des métros, des trains, des tunnels et des stations de métro dans différentes grandes villes d'Amérique du Nord. Dans ce contexte, nous travaillons également avec les équipes de Bombardier Transport afin que l'entente qui nous lie se concrétise progressivement. Nous croyons que cette collaboration avec Bombardier Transport témoigne de l'immense intérêt porté à nos technologies. Il s'agit en effet d'une reconnaissance que leur efficacité, les économies d'énergie et de coûts associées à leur utilisation, ainsi que leur caractère vert constituent des caractéristiques particulièrement recherchées par l'industrie du transport. Les filtres Noveko<sup>MC</sup> présentent en effet une capacité de filtration et une longévité accrues, tout en imposant moins de restriction à la ventilation, exigeant ainsi moins de puissance des moteurs des systèmes de ventilation. Ils sont également nettoyables et recyclables, réduisant considérablement le nombre de filtres utilisés et les coûts associés à leur remplacement et à l'élimination des déchets. C'est notamment l'intégration d'agents antimicrobiens aux fibres de nos filtres, protégeant ces derniers de la détérioration due à l'action de microorganismes, qui leur confère leurs propriétés nettoyables et durables.

Nous ne prévoyons pas que l'entente avec Bombardier Transport générera des revenus significatifs au cours de l'exercice 2011, mais nous croyons que les différents essais actuellement en cours se concrétiseront progressivement en ententes et en revenus, lesquels s'avéreront plus importants à moyen terme. À cet effet, nous sommes d'avis que l'entente avec Bombardier Transport constitue un atout stratégique pour la commercialisation de nos filtres et la clé du succès afin de développer pleinement le potentiel de nos solutions de filtration de l'air dans le marché du transport ferroviaire. Toutefois, nos solutions de filtration changeant le modèle d'affaires traditionnel et les manières de faire des utilisateurs, tant de l'industrie du transport que du bâtiment, un processus normal d'adoption du produit par les utilisateurs est en cours et requiert un certain temps. Or, nous n'en sommes encore qu'au début du cycle de vie de nos solutions novatrices, plus spécifiquement en phase de lancement dans l'industrie du transport ferroviaire. Les essais en environnement réel se déroulent bien, mais impliquent plusieurs équipes chez les utilisateurs sollicités, de même que chez notre partenaire, Bombardier Transport. Nous réitérons que l'objectif de ce partenariat est de faire en sorte que nos solutions de filtration deviennent éventuellement la norme pour tous les clients de Bombardier Transport, c'est-à-dire tant ceux pour lesquels elle fabrique des véhicules sur rail que ceux pour lesquels elle assure la maintenance, ce dernier volet couvrant les véhicules sur rail qu'elle fabrique de même que ceux fabriqués par d'autres manufacturiers. Bombardier Transport a d'ailleurs commencé à inclure nos solutions de filtration dans des soumissions pour la construction de nouveaux véhicules sur rail. Il pourrait s'écouler plusieurs mois avant de connaître les résultats de tels processus d'appel d'offres. Par ailleurs, nous poursuivons des discussions avec différents organismes de transport intéressés par nos technologies.

Sur le marché aéronautique, de concert avec Industrielle du Ponant, nous finalisons le dossier pour obtenir la certification « STC » de nos filtres auprès de Transport Canada. Malgré certains délais de mise en œuvre, nous poursuivons la réalisation de notre plan d'affaires relativement à la commercialisation de nos technologies de filtration dans le domaine aéronautique. Des compagnies aériennes ont manifesté leur intérêt pour équiper leurs appareils avec de tels filtres, notamment Air Transat. Toutefois, nous ne prévoyons pas de revenus à ce titre pour l'exercice 2011.

#### *Filtres à air pour les bâtiments – marchés institutionnel, commercial*

Nous avons beaucoup progressé au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2011 alors que les solutions de filtration de Noveko ont clairement démontré qu'elles avaient le potentiel de générer de nouvelles applications destinées au marché du bâtiment, incluant les immeubles à bureaux, les immeubles commerciaux et multifonctionnels, ainsi que les établissements de soins de santé. La mise en commun des technologies et des réseaux de distribution de Noveko et d'Épurair accroît notre potentiel de développement dans ces marchés. Nous croyons que l'entente conclue en décembre 2010 avec Groupe Distinction inc., par l'entremise de sa filiale Montcalm Services Techniques (ci-après collectivement désignées « GDI »), revêt une importance stratégique qui servira de levier à l'accélération de la commercialisation de nos solutions de filtration dans le secteur immobilier. GDI, chef de file canadien dans le secteur des services aux immeubles avec un portefeuille de plus de 2 000 clients, a en effet opté pour nos solutions de filtration à valeur ajoutée, les reconnaissant comme étant à la fois efficaces, économiques et écologiques, et donc idéales pour tout bâtiment dans le cadre d'une stratégie de développement durable. Pour une période minimale de trois ans, GDI achètera ou louera, selon le cas, nos solutions de filtration pour équiper graduellement les immeubles dont elle assure les services reliés à la ventilation. Nos équipes de filtration travaillent de concert avec celles de GDI et plusieurs nouvelles soumissions ont été présentées auprès d'importants propriétaires immobiliers de la région métropolitaine de Montréal. Nous prévoyons qu'elles se concrétiseront en ententes au cours du troisième trimestre 2011.

Notre modèle d'affaires dans ce marché, basé sur la signature d'ententes pour des périodes de trois ans, se distingue du modèle d'affaires relié aux filtres traditionnels, lequel est plutôt fonction de commandes ponctuelles, généralement sans engagement envers un fournisseur particulier. L'engagement à plus long terme des utilisateurs de nos solutions de filtration, par ailleurs fonction des caractéristiques particulières de nos solutions, nous assure ainsi des revenus récurrents et la fidélité de notre clientèle. Rappelons que nos filtres incorporant nos technologies brevetées de filtration destinés au marché des bâtiments sont constitués de plusieurs couches de fibre synthétique offrant une étanchéité parfaite et une excellente résistance aux variations de température et d'humidité. Tout

comme les solutions de filtration destinées à l'industrie du transport, ils se différencient par leur efficacité et durabilité, ainsi que par leur caractère nettoyable et recyclable. Des agents antimicrobiens sont également intégrés aux fibres de ces filtres, les protégeant de la détérioration due à l'action de microorganismes. La réduction de la facture énergétique et des déchets de filtration découlant de l'utilisation de nos solutions de filtration constituent des atouts particulièrement importants pour les gestionnaires d'immeubles désireux d'obtenir les certifications reconnaissant la gestion environnementale responsable et la conception et construction de bâtiments durables, telles que les certifications LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*), ISO 14001 et BOMA BEST (*Building Environmental Standards*). Nous poursuivons activement des discussions avec d'autres intervenants du marché du bâtiment intéressés par nos solutions de filtration et sommes confiants que la commercialisation de nos filtres à air dans ce secteur s'accélérera au cours de l'exercice 2011.

#### *Filtres à air pour les bâtiments agricoles*

Bien que la santé économique de l'industrie porcine demeure précaire, nous connaissons une certaine reprise de nos activités de commercialisation dans le secteur du porc. Les chefs de file de l'industrie reconnaissent que des changements sont requis au niveau de la planification de la production pour s'assurer de la mise en place d'un modèle de gestion durable pour les producteurs. Dans ce cadre, nous croyons être positionnés favorablement afin que les producteurs adoptent nos solutions de filtration antimicrobienne comme un élément important de leur programme de biosécurité, particulièrement avec notre nouveau filtre qui s'installe directement sur les diffuseurs d'air des bâtiments de fermes. Cette nouvelle configuration plus adaptée aux besoins de nombreux producteurs porcins a l'avantage d'éliminer la majorité des frais liés à l'installation des filtres, constituant ainsi une offre plus économique. Nous avons également repensé nos filtres s'installant sur les entrées d'air des édifices afin d'en diminuer les coûts de production, tout en offrant, de façon plus abordable, le même niveau de protection contre la transmission aérienne de pathogènes. Ces solutions de filtration de nouvelle génération, destinées à une clientèle élargie, suscitent beaucoup d'intérêt chez plusieurs producteurs porcins et sont également maintenant recommandées par les vétérinaires. Nous avons récemment obtenu de nouveaux contrats, incluant, en décembre 2010, un contrat d'une valeur de plus de 200 000 \$ avec les fermes Villa Vista pour lequel les livraisons et installations sont principalement prévues au cours du troisième trimestre de l'exercice en cours. Fondées en 1967, les fermes Villa Vista font figure d'élevage de référence dans l'industrie porcine en Ontario. Nous poursuivons par ailleurs des activités de démarchage ciblées, particulièrement en Amérique du Nord, et sommes actuellement en discussions avec plusieurs producteurs porcins.

#### *Produits EPURAIR<sup>MC</sup>*

Épurair conçoit et commercialise des systèmes de filtration de l'air pour le chauffage et la climatisation et des échangeurs et purificateurs d'air destinés aux marchés résidentiel et commercial. L'intégration des technologies d'Épurair et de Noveko permet également de développer de nouveaux produits prometteurs, tel qu'expliqué à la section précédente. Un nouveau modèle de filtre destiné au marché résidentiel et pourvu d'agents antimicrobiens est également maintenant disponible.

#### **Marchés des masques et respirateurs antimicrobiens**

Nous subissons encore les contrecoups de la fin de la période pandémique du virus de la grippe A (H1N1) au cours du troisième trimestre 2010, qui a par la suite négativement affecté la demande. À cela se sont ajoutés les délais d'exécution plus amplement décrits dans les rapports de gestion précédents. Tous ces facteurs ont ralenti la commercialisation de nos masques et respirateurs et expliquent des ventes nettement inférieures à ce que nous avons anticipé, ainsi qu'une importante diminution des ventes au cours du deuxième trimestre 2011 alors que la période correspondante de l'exercice 2010 avait connu une forte augmentation dans le contexte de pandémie qui prévalait alors.

Les délais et défis de production et d'exécution, soumis notamment aux aléas des menaces de pandémies, de même qu'aux nombreux obstacles réglementaires inhérents aux produits considérés comme équipements médicaux comportant des propriétés antimicrobiennes, nous ont fait reconsidérer nos priorités stratégiques de mise en marché dans le secteur des masques et respirateurs. À cet égard, nous réitérons que la commercialisation de nos technologies de filtration antimicrobienne par la conclusion de partenariats pour stimuler le développement, la production et la commercialisation de nos technologies, constitue notre modèle d'affaires préconisé. Ainsi, bien que nous poursuivions

certaines activités de commercialisation directement – par l'intermédiaire de nos filiales – nous déployons désormais davantage d'efforts à la recherche de partenaires. Notre objectif ultime, à moyen et long terme, consiste à octroyer des licences de fabrication et de commercialisation de notre propriété intellectuelle. Nous sommes confiants qu'il s'agit là d'une stratégie de commercialisation durable mieux alignée avec notre mission d'entreprise, et également susceptible de permettre une utilisation plus efficace de nos ressources en capital. À cet effet, nous poursuivons les pourparlers avec un certain nombre d'intervenants, autant des producteurs de membranes, des assembleurs de masques, que des distributeurs, et espérons pouvoir ainsi stimuler davantage le développement de marchés et la commercialisation de nos technologies dans ce secteur. Malgré les délais rencontrés dans la mise en œuvre de notre plan d'affaires à ce titre, l'intérêt manifesté par plusieurs intervenants nous confirme les gains en notoriété réalisés par nos produits depuis plus d'un an, lesquels découlent principalement de la différenciation associée à nos technologies antimicrobiennes. Il est toutefois difficile de prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes de commercialisation et une reprise de nos ventes dans ce secteur. Cette reprise pourrait également être fonction de l'importance des stocks accumulés à l'échelle de l'industrie. Conséquemment, nous ne prévoyons pas de revenus significatifs à ce titre pour l'exercice 2011.

#### *Processus de certifications*

Notre nouveau modèle de respirateurs antimicrobiens RD2 Noveko<sup>MC</sup> ayant obtenu la classification FFP2 en conformité avec la norme EN 149:2001+A1:2009 au début de l'exercice, sa mise en marché est maintenant possible dans tous les pays de l'Union européenne. Cette certification devrait également faciliter la commercialisation de nos respirateurs dans plusieurs autres territoires qui reconnaissent *de facto* les normes européennes. Notons que la norme EN 149:2001+A1:2009 ne s'applique qu'aux respirateurs, les masques chirurgicaux n'y étant pas assujettis. L'autorisation d'apposer le marquage CE sur nos masques chirurgicaux avait déjà été précédemment obtenue.

Nous avons récemment soumis, auprès du *National Institute for Occupational Safety and Health* américain (« NIOSH »), une nouvelle demande de certification pour un modèle de respirateurs Noveko<sup>MC</sup> ne comportant aucun agent antimicrobien. Par cette démarche, nous souhaitons démontrer aux acheteurs recherchant la reconnaissance NIOSH dans leur décision d'achat que nos respirateurs – avec ou sans agents antimicrobiens – répondent aux critères de NIOSH quant à la filtration, bien que leur commercialisation aux États-Unis soit encore sujette à l'obtention de la certification FDA.

Parallèlement à ce processus, nous poursuivons les tests et l'obtention des données requises à l'élaboration d'un dossier pour appuyer une future demande 510(k) auprès de la FDA afin de rencontrer à la fois les exigences de celle-ci et nos impératifs de commercialisation. Nous avons comme objectif le dépôt d'une telle demande d'ici la fin de l'exercice 2011. Dans ce contexte, et en ligne avec notre stratégie de s'allier à des partenaires pour stimuler le développement et la commercialisation de nos technologies, nous poursuivons les pourparlers avec certaines entreprises d'envergure. Nous étudions diverses possibilités d'association qui faciliteraient le développement de masques et respirateurs antimicrobiens rencontrant toutes ces exigences.

#### **Produits désinfectants**

Tel qu'expliqué à la rubrique *Marchés des masques et respirateurs antimicrobiens* du présent rapport de gestion, la fin rapide de la période pandémique du virus de la grippe A (H1N1) au cours du troisième trimestre 2010 a par la suite négativement affecté la demande, entraînant le report et l'annulation de plusieurs commandes de désinfectants. Tous ces facteurs ont ralenti leur commercialisation, expliquant des ventes nettement inférieures à ce que nous avons anticipé et en baisse par rapport à la période correspondante de l'exercice 2010 qui avait pour sa part connu une forte augmentation dans le contexte pandémique.

Malgré ces délais d'exécution, nous croyons que la conscientisation accrue des gouvernements, des institutions et de la population quant à l'importance de maintenir une saine hygiène des mains, ainsi que les efforts afin de réduire les infections et la propagation des virus et bactéries, continueront d'avoir des effets bénéfiques à long terme sur la demande pour les désinfectants. Dans ce contexte, nous continuons de prioriser les marchés plus prometteurs des milieux hospitalier et institutionnel pour nos désinfectants pour les mains, tout en continuant les efforts afin de stimuler davantage nos activités

de commercialisation dans le marché de la vente au détail. Bien que nous assistions à une certaine reprise de nos activités de commercialisation dans ce secteur, la période hivernale contribuant à stimuler la demande pour nos produits, cette reprise pourrait toutefois être plus longue que prévu à se concrétiser, entre autres, vu l'importance des stocks accumulés à tous les échelons de l'industrie.

Nous poursuivons par ailleurs les pourparlers avec d'autres intervenants dans l'objectif de stimuler davantage le développement de marchés et la commercialisation de nos produits, ainsi que d'accroître leur production de façon plus efficiente, notamment en nous rapprochant des marchés cibles.

## **Équipements médicaux**

### *Échographes*

ECM réussit à renforcer sa présence dominante sur le marché des échographes portatifs destinés à la médecine animale tant avec ses échographes de la gamme Agroskan<sup>MC</sup> qu'avec ses échographes de nouvelle génération.

La commercialisation de l'échographe Imagyne<sup>MC</sup> va bon train alors qu'une importante percée en territoire chinois a considérablement renforcé le positionnement d'ECM sur le marché de l'échographie humaine. ECM récolte ainsi les fruits de l'entente de distribution exclusive conclue en août 2010 avec Ningbo Xingaoyi Magnetism Co., Ltd (« NXM »), une entreprise de haute technologie et chef de file chinois dans la fabrication d'équipements spécialisés de résonance magnétique. En vertu de cette entente d'une durée initiale de trois ans, NXM s'est engagée à acheter des appareils Imagyne<sup>MC</sup> destinés à la médecine humaine en Chine, le tout pour une valeur minimale de 5,7 millions d'euros, dont 900 000 euros la première année. L'échographe Imagyne<sup>MC</sup> s'adresse aussi, mais dans une moindre mesure, au marché de la médecine vétérinaire.

ECM poursuit par ailleurs sa percée du marché équin, un nouveau marché pour cette filiale, avec son échographe Exago<sup>MC</sup>. Rappelons qu'en début d'exercice, quelques mois seulement après son lancement, ECM avait conclu, avec des joueurs clés dans le domaine de la médecine vétérinaire nord-américaine, des contrats représentant plus de 4 millions \$ sur une période de trois ans. Il est prévu qu'ECM poursuive sur cette lancée au cours de l'exercice 2011. L'Exago<sup>MC</sup>, initialement destiné au marché équin, et, dans une moindre mesure, au marché des animaux de compagnie, s'adresse maintenant également à la médecine humaine, spécialement pour les besoins des urgences, des anesthésies et de l'armée. En effet, au cours du deuxième trimestre 2011, ECM a obtenu l'autorisation d'apposer le marquage CE sur l'Exago<sup>MC</sup> et débuté ses premières livraisons destinées à la médecine humaine. ECM prévoit bientôt mettre en marché l'Exagyne<sup>MC</sup>, en quelque sorte la version portable de l'Imagyne<sup>MC</sup>. Elle offrira alors une gamme complète d'échographes répondant aux diverses applications cliniques, stimulant davantage sa pénétration de la médecine humaine. À cet effet, son réseau de distributeurs exclusifs pour le marché de la médecine humaine s'étend maintenant à plus d'une trentaine de pays.

### *Noveko Algérie*

Noveko Algérie continue de bénéficier des retombées de la fourniture de divers équipements médicaux, notamment avec des commandes destinées à l'Office national des personnes handicapées d'Algérie. Elle prévoit que la promotion du secteur de la santé en Algérie stimulera encore davantage ses activités d'importation d'équipements médicaux et ouvrira la voie à d'intéressants débouchés pour l'ensemble de nos produits.

### 3. INFORMATION TRIMESTRIELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

#### Périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

	Trois mois		Six mois	
	2010 <sup>(1)</sup>	2009	2010 <sup>(1)</sup>	2009
Revenus des activités poursuivies	5 026	4 899	7 772	9 287
Bénéfice brut	1 946	1 847	3 168	3 942
Perte avant amortissement, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autres éléments et activités abandonnées <sup>(2)</sup>	(1 861)	(3 746)	(4 296)	(6 510)
Perte tirée des activités poursuivies	(2 828)	(4 562)	(5 667)	(8 066)
Perte tirée des activités abandonnées <sup>(3)</sup>	(101)	(446)	(188)	(1 082)
Perte nette	(2 929)	(5 009)	(5 855)	(9 148)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)				
Perte tirée des activités poursuivies	(0,03) \$	(0,06) \$	(0,07) \$	(0,11) \$
Perte tirée des activités abandonnées <sup>(3)</sup>	(0,00) \$	(0,01) \$	(0,00) \$	(0,02) \$
Perte nette	(0,03) \$	(0,07) \$	(0,07) \$	(0,13) \$
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation, de base et dilué (en milliers)	84 369	74 912	80 188	71 094

Données relatives au bilan	31 décembre 2010	30 juin 2010
Actif total	43 447	42 675
Avoir des actionnaires	33 074	33 063
Dette totale portant intérêt <sup>(4)</sup>	1 273	1 446
Passifs à long terme disponibles à la vente <sup>(5)</sup>	1 644	1 753
Espèces, quasi-espèces, placements temporaires et encaisse en fidéicommis	2 388	2 873

- 1) Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales, toutes détenues à 100 % au 31 décembre 2010.
- 2) Incluant la charge de rémunération à base d'actions de 196 061 \$, 1 271 264 \$, 437 751 \$ et de 2 450 788 \$ pour les périodes respectives des exercices 2011 et 2010, laquelle charge est sans impact sur les liquidités.
- 3) Reliée aux activités de BLI et de Magnum pour le deuxième trimestre 2010, mais seulement aux activités de BLI pour le deuxième trimestre 2011.
- 4) Incluant la dette à long terme et sa portion à court terme, ainsi que les emprunts bancaires; excluant les données reliées à BLI.
- 5) Reliés à BLI.

#### 4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

##### Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le deuxième trimestre 2011, comparativement au deuxième trimestre 2010

Notre information sectorielle est présentée selon les secteurs d'activité suivants : les équipements médicaux (« équipements médicaux »), les produits désinfectants (« désinfectants »), les masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens (« masques »), les produits de filtration (« filtration ») et les autres activités composées principalement des activités de la société-mère, Noveko International, et de Noveko Trading (« autres »). Par ailleurs, les résultats d'exploitation de BLI ont été retirés des activités poursuivies pour être traités à titre d'activités abandonnées dans les états financiers de la Société. Les actifs et les passifs reliés à BLI ont été reclassés comme actifs et passifs destinés à la vente. Magnum ayant procédé à la cession volontaire de ses biens le 2 juin 2010, ses résultats d'exploitation sont également traités à titre d'activités abandonnées dans les états financiers de la Société pour les périodes terminées avant cette date. Quant aux actifs et passifs reliés à Magnum, ils n'apparaissent plus aux états consolidés de la Société suite à la cession volontaire de ses biens.

##### Revenus consolidés et sectoriels des activités poursuivies (non vérifié)

	Trois mois		Six mois	
	terminés les 31 décembre		terminés les 31 décembre	
	2010	2009	2010	2009
Équipements médicaux	3 658 272 \$	2 496 617 \$	5 933 252 \$	4 792 562 \$
Désinfectants	716 743	1 517 033	588 820	2 309 791
Masques	74	290 181	14 677	1 084 458
Filtration	650 462	595 263	1 235 730	1 100 592
<b>Total</b>	<b>5 025 551 \$</b>	<b>4 899 094 \$</b>	<b>7 772 479 \$</b>	<b>9 287 403 \$</b>

Les revenus consolidés du deuxième trimestre 2011 s'élèvent à montant record de 5 millions \$, soit une hausse de 0,1 million \$ ou de 3 % par rapport au deuxième trimestre 2010 qui avait connu une forte augmentation de ses ventes dans les secteurs des désinfectants et des masques dans le contexte de pandémie du virus de la grippe A (H1N1). La hausse du deuxième trimestre 2011 provient quant à elle principalement de l'importante augmentation de 1,2 millions \$ des ventes d'équipements médicaux résultant des efforts de commercialisation de Noveko Algérie et d'ECM. Alors que Noveko Algérie a connu une croissance de 0,3 million \$ (34 %) de ses ventes, ECM a, pour sa part, accru ses ventes de 0,8 million \$ (52 %). L'augmentation aurait été nettement supérieure dans le cas d'ECM – soit une augmentation des revenus en euros de 73 % – n'eût été de la dépréciation importante de l'euro par rapport au dollar canadien. Il s'agit d'un impact négatif de l'ordre de plus de 0,3 million \$ sur nos revenus. La croissance des ventes d'ECM reflète à la fois les progrès réalisés dans la pénétration du marché de la médecine humaine et ceux qui se poursuivent dans le marché de la médecine animale, tel que plus amplement décrit sous la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Équipements médicaux*. La dévaluation du dinar algérien par rapport au dollar canadien a également, bien que dans une moindre mesure, négativement affecté nos revenus du secteur des équipements médicaux. Les revenus de produits de filtration du deuxième trimestre 2011 ont enregistré une hausse de 0,1 million \$ (9 %) par rapport au deuxième trimestre 2010, reflétant principalement l'augmentation des ventes dans les marchés institutionnel et commercial. Les ventes des secteurs des produits désinfectants et des masques ont respectivement reculé de 0,8 million \$ (53 %) et de 0,3 million \$ (100 %) par rapport au deuxième trimestre 2010. Nous subissons encore les contrecoups de la fin de la période pandémique du virus de la grippe A (H1N1) qui a par la suite négativement affecté la demande, alors que le deuxième trimestre 2010 avait connu une très forte augmentation des ventes dans ces secteurs en raison du contexte de pandémie qui prévalait à cette période. Par contre, des signes de reprise de nos activités de commercialisation ont été observés dans le secteur des désinfectants, tel qu'en témoigne les récentes ententes et commandes, incluant les revenus de plus de 640 000\$ réalisés au cours du deuxième trimestre 2011 découlant d'une commande destinée aux magasins d'alimentation IGA de la province de Québec. La période hivernale contribue également à stimuler la demande. Cette reprise pourrait toutefois être plus longue que prévu à se concrétiser, entre autres, vu l'importance des stocks accumulés à tous les échelons de l'industrie.

Dans le secteur des masques, nous croyons pouvoir stimuler la commercialisation de nos technologies en raison, entre autres, de l'obtention de la certification européenne pour nos respirateurs antimicrobiens, et de la poursuite de pourparlers avec un certain nombre d'intervenants. Il est toutefois difficile de prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes de commercialisation et une reprise de nos ventes dans ce secteur. Pour plus de détails à cet effet, se référer à la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Marchés des masques et respirateurs antimicrobiens*.

Pour les six premiers mois, les revenus ont diminué de 1,5 million \$ (16 %) reflétant des diminutions respectives des ventes dans les secteurs des désinfectants et des masques de 1,7 millions \$ (75 %) et de 1,1 million \$ (99 %) en raison des facteurs précédemment mentionnés. Des crédits pour retours de marchandises de l'ordre de 0,2 million \$ accordés dans le cadre de la résiliation d'une entente de distribution ont également négativement affecté les revenus du secteur des désinfectants du premier trimestre 2011 et n'ont pu être compensés par les ventes pourtant réalisées, tant dans le milieu hospitalier que dans le marché au détail, à la faveur des retombées de nos récentes ententes et commandes. Les ventes d'équipements médicaux ont quant à elles augmenté de 1,1 million \$ (24 %), la croissance de 1,2 million \$ (38 %) des ventes d'ECM ayant compensé une légère baisse des ventes de Noveko Algérie pendant la période. L'augmentation aurait été supérieure dans le cas d'ECM – soit une augmentation des revenus en euros de 59 % – n'eût été de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, représentant un impact négatif de 0,7 million \$ sur nos revenus. Finalement, les revenus de produits de filtration ont enregistré une hausse de 0,1 million \$ (12 %).

**La marge brute d'exploitation** pour le deuxième trimestre 2011 est demeurée relativement stable, s'établissant à 38,7 %, alors qu'elle était de 37,7 % pour le premier trimestre 2010, reflétant le poids de certains frais de services logistiques, principalement l'entreposage, dans un contexte de diminution des ventes dans les secteurs des masques et des désinfectants, ainsi qu'une augmentation de la provision pour désuétude des stocks liée aux cadres de notre modèle précédent de filtres destinés à l'industrie porcine, de même que des marges bénéficiaires moins élevées dans le marché de la vente au détail de désinfectants. Pour les six premiers mois, pour les mêmes raisons, la marge brute d'exploitation s'est établie à 40,8 % comparativement à 42,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**Les frais de vente et d'administration** du deuxième trimestre 2011 et des six premiers mois ont diminué respectivement de 0,6 million \$ (14 %) et de près de 1 million \$ (13 %), pour s'établir à 3,4 millions \$ et à 6,5 millions \$. Cette diminution reflète en partie les mesures entreprises quant au contrôle des coûts.

**Le coût de rémunération à base d'actions** du deuxième trimestre 2011 et des six premiers mois, lequel est sans impact sur les liquidités de la Société, a diminué respectivement de 1,1 million \$ et de 2,0 million \$. Ces diminutions s'expliquent par le nombre inférieur d'options octroyées au cours des derniers trimestres, par la réduction de leur prix d'exercice, ainsi que par l'enregistrement graduel de la charge de rémunération. Rappelons qu'au début de l'exercice 2009, et principalement dans le cadre d'acquisitions, un important nombre d'options d'achat d'actions, dont les droits d'acquisition s'échelonnent sur une période variant de 12 à 30 mois, avaient été octroyées.

**Les frais de recherche et de développement** du deuxième trimestre 2011 et des six premiers mois ont diminué respectivement de 0,2 million \$ et de 0,1 million \$ pour s'établir à 0,4 million \$ et 0,7 million \$, en raison principalement d'un resserrement des coûts de développement associés aux secteurs des masques.

**Bénéfice (perte) avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autres éléments et activités abandonnées (non vérifié)**

	Trois mois		Six mois	
	terminés les 31 décembre		terminés les 31 décembre	
	2010	2009	2010	2009
Équipements médicaux	520 481 \$	385 511 \$	963 590 \$	502 997 \$
Désinfectants	(422 613)	(427 640)	(1 204 177)	(685 316)
Masques	(221 202)	(494 813)	(426 774)	(455 399)
Filtration	(644 710)	(534 552)	(1 240 675)	(1 134 906)
Autres	(1 093 435)	(2 674 475)	(2 387 542)	(4 737 330)
<b>Total</b>	<b>(1 861 479) \$</b>	<b>(3 745 969) \$</b>	<b>(4 295 578) \$</b>	<b>(6 509 954) \$</b>

Compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment, la **perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autres éléments et activités abandonnées** a été réduite de façon significative. Elle s'est chiffrée à 1,9 million \$ pour le deuxième trimestre 2011, marquant une baisse de 1,9 million \$ (50 %) sur celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les six premiers mois, elle s'est établie à 4,3 millions \$, en baisse de 2,2 millions \$ (34 %) et cela, malgré une baisse des revenus au cours de cette période. Cette importante amélioration résulte principalement des facteurs suivants:

- une diminution importante de la charge de rémunération à base d'actions de la société-mère Noveko International (dans le secteur autres) et des autres secteurs d'activités, pour les raisons indiquées précédemment;
- le secteur des équipements médicaux a réalisé un bénéfice avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices de 0,5 million \$ au deuxième trimestre 2011, une amélioration de 0,1 million \$ relativement au deuxième trimestre 2010. Pour les six premiers mois, ce bénéfice a été de 1,0 million \$, en hausse de 0,5 million \$. Ces améliorations reflètent principalement l'amélioration de la rentabilité d'ECM et de Noveko Algérie;
- le secteur des masques a vu sa perte diminuer de 0,3 million \$ au deuxième trimestre reflétant, malgré une augmentation des frais fixes, une diminution des frais de développement et de la charge de rémunération à base d'actions. Pour les six premiers mois, la perte du secteur n'a que légèrement diminué;
- par contre, le secteur de la filtration a augmenté sa perte de 0,1 million \$ au deuxième trimestre 2011, ainsi que pour les six premiers mois, en raison d'une augmentation des dépenses de commercialisation et de la provision pour désuétude des stocks reliée aux cadres de notre ancien modèle de filtres pour fermes porcines;
- alors que la perte du secteur des désinfectants est demeurée relativement stable au deuxième trimestre 2011, elle a augmenté de 0,5 million \$ pour les six premiers mois, principalement en raison du poids de certains frais fixes et de faibles marges bénéficiaires dans un contexte de diminution de ventes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

**Les frais d'amortissements** du deuxième trimestre 2011 et des six premiers mois ont augmenté respectivement de 0,3 million \$ et de 0,5 million \$. Cette hausse est principalement attribuable à l'amortissement des frais reliés au développement de l'Exago<sup>MC</sup> depuis son lancement dans le marché vétérinaire, ainsi qu'à l'augmentation des frais d'amortissement reliés aux actifs incorporels, incluant notre système de gestion intégré, dont l'implantation a été complétée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010.

**Les frais financiers, déduction faite des revenus de placement**, ont diminué de 0,2 million \$ comparativement au deuxième trimestre 2010, pour s'établir à un montant de 0,2 million \$ pour le deuxième trimestre 2011, principalement en raison de la diminution de la perte de change. Pour les six premiers mois, les frais ont diminué de 0,9 million \$. Cette diminution provient principalement de la comptabilisation d'un gain de change de 0,2 million \$, alors qu'une perte de change de 0,7 million \$ avait été comptabilisée au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, et, dans une moindre mesure, de la réduction de la charge d'intérêt sur les débetures convertibles.

Le lecteur se rappellera que, suite à une évaluation préliminaire, une perte de valeur des écarts d'acquisition de 2,4 millions \$ reliée au secteur des désinfectants a été comptabilisée à l'état consolidé des résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2010. Cette perte, par ailleurs sans impact sur nos liquidités, reflète les conditions du marché relatives à ce secteur, principalement le ralentissement de la commercialisation des désinfectants suite à la fin rapide de la période pandémique du virus de la grippe A (H1N1) et la résiliation d'une entente de distribution importante. Avec l'aide d'un évaluateur indépendant, nous avons procédé à l'évaluation exhaustive et complété le calcul final de la perte de valeur des écarts d'acquisition au cours du deuxième trimestre 2011. L'ajustement qui en résulte, également sans effet sur la trésorerie, s'est traduit par une augmentation de la perte de valeur des écarts d'acquisition de 24 902 \$, comptabilisée à l'état consolidé des résultats pour cette période.

**Bénéfice net (perte nette) tiré(e) des activités poursuivies (non vérifié)**

	Trois mois		Six mois	
	terminés les 31 décembre		terminés les 31 décembre	
	2010	2009	2010	2009
Équipements médicaux	264 715 \$	267 518 \$	440 554 \$	199 025 \$
Désinfectants	(597 796)	(636 795)	(1 510 325)	(919 742)
Masques	(260 283)	(571 575)	(424 006)	(580 511)
Filtration	(629 562)	(611 866)	(1 239 405)	(1 348 062)
Autres	(1 605 315)	(3 009 755)	(2 933 364)	(5 416 344)
<b>Total</b>	<b>(2 828 241) \$</b>	<b>(4 562 473) \$</b>	<b>(5 666 546) \$</b>	<b>(8 065 634) \$</b>

Considérant principalement les facteurs mentionnés précédemment, **la perte nette tirée des activités poursuivies** du deuxième trimestre 2011 et des six premiers mois a diminué de façon significative par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, soit respectivement de 1,7 million \$ (38 %) et de 2,4 millions \$ (30 %), pour s'établir à 2,8 millions \$ et à 5,7 millions \$.

Tel que détaillé à la note 6 « Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente » afférente aux états financiers consolidés du deuxième trimestre 2011, une perte de 0,1 million \$ provenant des activités abandonnées (BLI) a été comptabilisée, comparativement à une perte de 0,4 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Rappelons à cet effet que les activités abandonnées comprennent à la fois les comptes de BLI et de Magnum pour le deuxième trimestre 2010, mais uniquement les comptes de BLI pour le deuxième trimestre 2011. De ce fait, **la perte nette** du trimestre s'est chiffrée à 2,9 millions \$, comparativement à 5,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une importante réduction de 2,1 millions \$ (42 %). Pour les six premiers mois, une perte de 0,2 million \$ provenant des activités abandonnées (BLI) a été comptabilisée, comparativement à une perte de 1,1 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. De ce fait, **la perte nette** des six premiers mois s'est chiffrée à 5,9 millions \$, comparativement à 9,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une importante réduction de 3,3 millions \$ (36 %).

Considérant une variation nette des pertes non réalisées sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui s'est chiffrée à 0,2 million \$ pour le trimestre, comparativement à une variation nette des pertes non réalisées de 0,4 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, une perte nette de 3,1 millions \$ a représenté **le résultat étendu** du deuxième trimestre 2011, comparativement à une perte nette de 5,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les six premiers mois, une perte nette de 5,8 millions \$ a représenté **le résultat étendu**, considérant une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes de 0,1 million \$, comparativement à une perte nette de 9,9 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, considérant une variation nette des pertes non réalisées sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes de 0,7 million \$.

**La perte tirée des activités poursuivies et la perte nette par action catégorie A (de base et diluée)** du deuxième trimestre 2011 se sont toutes deux établies à 0,03 \$ sur un nombre moyen pondéré de 84 369 390 actions en circulation, comparativement à une perte tirée des activités poursuivies et une perte nette respectivement de 0,06 \$ et de 0,07 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 74 911 651 actions pour le deuxième trimestre 2010. Pour les six premiers mois, la perte tirée des activités poursuivies et la perte nette par action catégorie A (de base et diluée) se sont toutes deux établies à 0,07 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 80 187 869 actions, comparativement à une perte tirée des activités poursuivies et une perte nette respectivement de 0,11 \$ et de 0,13 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 71 094 158 actions pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient principalement de l'émission d'actions catégorie A reliée au placement privé 2010, tel que détaillé à la note 10 afférente aux états financiers pour le deuxième trimestre 2011.

### **Principales données financières trimestrielles**

(en milliers de \$, sauf les données par action) (non vérifié)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
<b>Exercice 2011</b>				
Revenus	2 747	5 026		
Perte tirée des activités poursuivies	(2 838)	(2 828)		
Résultat étendu	(2 654)	(3 096)		
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,04)	(0,03)		
<b>Exercice 2010</b>				
Revenus	4 388	4 899	2 928	2 896
Perte tirée des activités poursuivies	(3 503)	(4 562)	(4 560)	(7 737)
Résultat étendu	(4 417)	(5 449)	(5 859)	(9 612)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,05)	(0,06)	(0,07)	(0,10)
<b>Exercice 2009</b>				
Revenus	2 014	3 687	2 454	3 257
Perte tirée des activités poursuivies	(6 057)	(6 526)	(5 216)	(10 003)
Résultat étendu	(6 957)	(5 506)	(7 062)	(12 865)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,09)	(0,10)	(0,08)	(0,15)

## 5. SITUATION FINANCIÈRE

### Analyse des principaux mouvements de trésorerie du deuxième trimestre et des six premiers mois de l'exercice 2011 (non vérifié)

	Trois mois		Six mois	
	terminés les 31 décembre		terminés les 31 décembre	
	2010	2009	2010	2009
<b>Activités d'exploitation :</b>				
Perte nette	(2 929 014)	\$ (5 008 667)	\$ (5 854 903)	\$ (9 147 999)
Ajustements pour perte des activités abandonnées, impôts futurs, intérêts théoriques sur débentures, rémunération à base d'actions, amortissements, perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles, moins-value (plus-value) sur placements temporaires, perte (gain) sur contrats de change non réalisé, perte (gain) de change et ajustements des activités abandonnées	1 269 800	2 252 359	2 260 431	4 737 667
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	(2 080 599)	(2 119 539)	(948 845)	(2 521 866)
<b>Total</b>	<b>(3 739 813)</b>	<b>(4 875 847)</b>	<b>(4 543 317)</b>	<b>(6 932 198)</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>617 401</b>	<b>14 292 238</b>	<b>5 024 642</b>	<b>14 069 865</b>
<b>Activités d'investissement</b>	<b>957 278</b>	<b>(8 385 890)</b>	<b>89 571</b>	<b>(5 992 589)</b>
Gain (perte) de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère	(19 350)	(71 629)	(12 830)	(122 024)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	(2 184 484)	958 872	558 066	1 023 054
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de la période</b>	<b>1 197 609</b>	<b>\$ 1 960 373</b>	<b>\$ 1 197 609</b>	<b>\$ 1 960 373</b>

Pour le deuxième trimestre 2011, les activités d'exploitation après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont utilisé des flux de trésorerie de 3,7 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 4,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Cette variation s'explique principalement par la diminution de la perte nette, réduite des ajustements pour perte des activités abandonnées, impôts futurs, intérêts théoriques sur débentures, rémunération à base d'actions, amortissements, perte sur disposition d'immobilisations corporelles, moins-value sur placements temporaires, gain de change et ajustements des activités abandonnées. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation est demeurée stable, représentant un montant négatif de 2 millions \$. Pour les six premiers mois, les activités d'exploitation après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont utilisé des flux de trésorerie de 4,5 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 6,9 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 1,0 million \$, comparativement à un montant négatif de 2,5 millions \$ pour les six premiers mois de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement d'une augmentation des comptes fournisseurs et des charges à payer.

Les activités de financement ont généré des fonds de 0,6 million \$, comparativement à un apport de fonds de 14,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Cette variation reflète principalement le produit net de 14,4 millions \$ provenant de l'émission d'actions catégorie A reliée au placement privé réalisé en octobre 2009. Pour les six premiers mois, les activités de financement ont généré des fonds de 5,0 millions \$, comparativement à un apport de fonds de 14,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Cette variation reflète également le produit net provenant de l'émission d'actions reliée au placement privé réalisé en octobre 2009, compensé par le produit net de 5,3 millions \$ provenant de l'émission d'actions catégorie A reliée au placement privé 2010.

**Les activités d'investissement** ont généré des fonds de 0,9 million \$, alors qu'elles avaient nécessité des fonds de 8,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2010. Pour les six premiers mois, les activités de financement ont généré des fonds de 0,1 million \$, comparativement à une utilisation de fonds de 6,0 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces variations résultent principalement du fait que la Société a effectué des encaissements nets respectifs de 1,5 million \$ et de 1,0 million \$ au cours du deuxième trimestre 2011 et des six premiers mois de l'exercice 2011, alors qu'au cours des périodes correspondantes de l'exercice 2010, et à la suite du placement privé réalisé en octobre 2009, elle a plutôt acquis des placements temporaires pour des montants nets respectifs de 8,0 millions \$ et de 5,4 millions \$. Par ailleurs, la Société a réalisé des acquisitions d'immobilisations corporelles de 0,5 million \$ et de 0,6 million \$ respectivement au cours du deuxième trimestre et des six premiers mois de l'exercice 2011.

En conséquence, l'ensemble des mouvements de trésorerie des six premiers mois de l'exercice 2011 a généré des **liquidités nettes** de 0,6 million \$, comparativement à 1,0 million \$ pour les six premiers mois de l'exercice 2010. La Société a terminé la période avec des **espèces et quasi-espèces** de 1,2 million \$, comparativement à près de 2,0 millions \$ au 31 décembre 2009.

### Analyse du bilan au 31 décembre 2010

#### Sommaire du bilan

	31 décembre 2010		30 juin 2010	
Actif à court terme	19 137 220	\$	17 786 357	\$
Actifs à court terme disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	1 018 405		1 231 858	
Actif à long terme	17 391 718		17 760 238	
Actifs à long terme disponibles à la vente <sup>(2)</sup>	5 899 858		5 896 657	
<b>Total</b>	<b>43 447 201</b>	<b>\$</b>	<b>42 675 110</b>	<b>\$</b>
Passif à court terme	5 448 322	\$	4 444 427	\$
Passifs à court terme disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	1 809 716		1 780 589	
Passif à long terme	1 471 076		1 633 938	
Passifs à long terme disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	1 644 321		1 753 146	
Avoir des actionnaires	33 073 766		33 063 010	
<b>Total</b>	<b>43 447 201</b>	<b>\$</b>	<b>42 675 110</b>	<b>\$</b>

1) Reliés à BLI.

2) Reliés à BLI et aux immeubles disponibles à la vente.

Les changements survenus dans la situation financière de la Société entre les 31 décembre 2010 et 30 juin 2010 reflètent notamment les résultats de la période, incluant l'augmentation des débiteurs, des comptes fournisseurs et charges à payer et l'encaissement de placements temporaires tel qu'expliqué précédemment.

Au 31 décembre 2010, l'**actif total** s'élevait à 43,4 millions \$, en hausse de 0,8 million \$ sur celui du 30 juin 2010 et le **fonds de roulement** s'établissait à 12,9 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 2,8:1), comparativement à 12,8 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 3,1:1) au 30 juin 2010.

L'**avoir des actionnaires** qui totalisait 33,1 millions \$ au 31 décembre 2010 est demeuré stable comparativement au 30 juin 2010, résultant principalement des accroissements de 5,4 millions \$ du capital-actions compte tenu de l'émission d'actions catégorie A à la suite du placement privé 2010 et de l'augmentation de 0,4 million \$ du surplus d'apport reflétant la charge de rémunération à base d'actions, desquels a été soustraite une augmentation de 5,9 millions \$ du déficit.

## Situation d'endettement

	31 décembre 2010		30 juin 2010	
Emprunts bancaires	173 147	\$	167 011	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	457 063		475 432	
Dette à long terme	642 433		803 647	
<b>Endettement total<sup>(1)</sup></b>	<b>1 272 643</b>	<b>\$</b>	<b>1 446 090</b>	<b>\$</b>

1) Excluant BLI.

**La dette totale portant intérêt** (emprunts bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme et dette à long terme) se chiffrait à 1,3 million \$ au 31 décembre 2010, en baisse de 173 447 \$ par rapport au 30 juin 2010. Cette légère réduction provient principalement des remboursements de capital sur la dette à long terme effectués au cours des six premiers mois de l'exercice 2011. Il est à noter que la dette totale portant intérêt liée à BLI, tel que détaillé à la note 6 « Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente » afférente aux états financiers consolidés du trimestre, s'élevait à 3,0 millions \$ au 31 décembre 2010.

## Renseignements sur le capital-actions

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2011 et à la suite du placement privé 2010, la Société a émis 8 900 000 actions catégorie A en contrepartie de 5 340 000 \$ en espèces.

Compte tenu de cette émission, le capital-actions de la Société se composait de 84 825 912 actions catégorie A au 31 décembre 2010 – ainsi qu'à la date du présent rapport de gestion – par rapport à 75 925 912 actions catégorie A au 30 juin 2010.

## Engagements contractuels

Au 31 décembre 2010, le solde de tous les engagements contractuels de la Société, incluant les baux locatifs, les obligations contractuelles et les autres obligations contractuelles (autres passifs à long terme) des activités poursuivies, s'échelonnant jusqu'en 2020, s'établissait à 8,8 millions \$. Le tableau qui suit présente la répartition des paiements minimums annuels exigibles :

	2011	2012	2013	2014	2015	Au-delà
Baux locatifs	790 076 \$	792 305 \$	791 154 \$	737 983 \$	625 437 \$	2 375 336 \$
Obligations contractuelles	662 461 \$	728 554 \$	114 992 \$	56 659 \$	56 659 \$	-
Autres obligations long terme	457 063 \$	243 463 \$	85 639 \$	40 000 \$	40 000 \$	233 333 \$
<b>Total</b>	<b>1 909 600 \$</b>	<b>1 764 322 \$</b>	<b>991 785 \$</b>	<b>834 642 \$</b>	<b>722 096 \$</b>	<b>2 608 669 \$</b>

De plus, la Société s'est engagée à verser à une société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moindre de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que ces derniers soient positifs et que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente. Au 31 décembre 2010, aucun montant n'a encore été versé en vertu de cette entente.

La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI et de tout autre brevet découlant de la même invention. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2011, un montant de 238 \$ a été versé en vertu de cette entente, alors qu'un montant de 10 293 \$ avait été versé au cours de la période correspondante de l'exercice 2010.

## Opérations entre apparentés

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2011, la Société a octroyé un mandat pour la vente de ses deux bâtisses à une société dont l'un des dirigeants est aussi un administrateur de la Société. Ce mandat entraînera une commission de 5 % sur le prix de vente lors de la disposition des bâtisses. Voir à cet effet la rubrique *Événements postérieurs à la date du bilan* du présent rapport de gestion.

## Sources et besoins de fonds

Depuis notre création, nous avons subi plusieurs pertes d'exploitation, principalement attribuables au développement de nos produits et aux frais liés à leur commercialisation. Au 31 décembre 2010, notre déficit accumulé s'élevait à 93,4 millions \$ et nous disposions de 2,4 millions \$ en espèces, quasi-espèces, encaisse en fidéicommis et placements temporaires. Jusqu'à maintenant, nous avons eu recours à des placements publics et privés pour financer notre croissance. En octobre 2009, nous avons complété un placement privé réalisé par voie de placement pour compte pour un produit brut total de 15,7 millions \$. Dans le cadre du placement privé 2010, nous avons recueilli un montant brut total de 5,3 millions \$. Nous évaluons présentement, en fonction des conditions du marché, différentes possibilités s'offrant à nous pour compléter notre financement. Nous suivons de près notre capital et notre situation financière, et au fur et à mesure de notre croissance, nous pourrions également nous prévaloir davantage de financement sous forme de dette pour financer nos projets futurs.

Au 31 décembre 2010, Noveko disposait d'un crédit d'exploitation à demande de 500 000 \$ qui était utilisé pour un montant de 178 717 \$. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 2,0 %, est garanti par une hypothèque immobilière sur un immeuble détenu par la Société dont la valeur nette comptable au 31 décembre 2010 était de 1 317 755 \$. Noveko disposait également d'une facilité d'affacturage de ses comptes clients au montant de 3 millions \$. Cette facilité n'était pas utilisée au 31 décembre 2010. Épurair disposait d'un crédit d'exploitation à demande de 250 000 \$, qui était utilisé pour un montant de 167 307 \$ au 31 décembre 2010. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,5 %, est renégociable annuellement. Selon les clauses régissant cet emprunt, le prêt ne doit pas excéder une certaine limite basée sur la valeur de ses créances et de ses stocks et Épurair doit maintenir un ratio de fonds de roulement minimum, un ratio de dettes totales sur la valeur nette tangible maximal, ainsi qu'un niveau d'avoit des actionnaires minimal de 400 000 \$. Au 31 décembre 2010, la filiale respectait ces ratios. ECM disposait d'un crédit d'exploitation à demande de 50 000 € qui n'était pas utilisé au 31 décembre 2010. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,2 %. BLI, quant à elle, dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 1 350 000 \$ dont un montant de 1 130 468 \$ était utilisé au 31 décembre 2010. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,25 %, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances de BLI, par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens en stock de BLI, par une garantie de prêt de 45 % d'Investissement Québec et par le cautionnement de la Société.

Notre capacité à générer des profits et un fonds de roulement positif dans le futur dépend de plusieurs facteurs, incluant notre capacité à développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits, la vitesse de pénétration de nos produits dans leurs marchés visés respectifs, l'intensité de la compétition et la disponibilité de capitaux additionnels pour poursuivre notre plan d'affaires. Une incapacité à générer des fonds à même nos opérations aurait un effet important sur nos affaires, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En fonction des rentrées de fonds prévues et de notre situation de trésorerie, et à la lumière des risques et incertitudes auxquels nous sommes régulièrement exposés et qui sont mentionnés dans nos documents de divulgation d'information continue, nous devons, dans le futur, mobiliser des fonds supplémentaires, afin de poursuivre le développement et la mise en marché de nos produits. À cet effet, se référer également à la section 6 *Perspectives* du présent rapport de gestion. Notre capacité à recueillir des fonds supplémentaires dépendra de notre performance mais, également, des conditions du marché. Dans l'impossibilité de recueillir des capitaux additionnels, ou si ces derniers devenaient trop onéreux, nous nous retrouverions dans l'incapacité de maintenir nos activités à leur niveau actuel, ou encore, nous devrions retarder ou revoir à la baisse nos programmes de commercialisation ou de développement en cours.

## Événements postérieurs à la date du bilan

Le 13 janvier 2011, la Société a vendu l'immeuble abritant les activités de filtration d'Épurair pour un montant de 650 000\$, et le 4 février 2011, elle a accepté une offre d'achat relativement à l'immeuble de Terrebonne. La clôture de la transaction, laquelle est assujettie à certaines conditions usuelles, est prévue le ou vers le 15 avril 2011.

## 6. PERSPECTIVES

Conformément à notre vision d'entreprise, nous continuerons d'accorder la priorité au développement et à la commercialisation de nos produits aux propriétés antimicrobiennes. Dans cette optique, nous poursuivons nos efforts afin d'établir des partenariats qui favoriseront leur production plus efficiente et leur distribution à plus grande échelle. Également, nous continuons de renforcer notre présence dans les marchés des échographes pour la médecine humaine et animale. L'accroissement de nos parts de marché dans nos différents secteurs d'activités et l'amélioration de notre rentabilité constituent nos principaux objectifs à court terme.

Les importantes percées réalisées au cours des derniers trimestres par nos *solutions de filtration* nous permettent d'envisager que le domaine des filtres à air constituera notre principal vecteur de croissance à moyen et long terme. En outre, nous anticipons que d'intéressants progrès seront réalisés, tout au long de l'exercice financier 2011, quant à la commercialisation de nos nouvelles applications dans les domaines du bâtiment et du transport ferroviaire.

Dans le domaine des bâtiments, il existe un potentiel intéressant, à court terme, d'obtenir plusieurs nouveaux contrats visant l'installation de nos solutions de filtration de l'air dans des immeubles à bureaux. Nos solutions de filtration de l'air ont en effet fait leurs preuves dans ce marché en tant que solution à la fois efficace, économique et écologique, et donc idéale pour tout bâtiment dans le cadre d'une stratégie de développement durable. Ces perspectives découlent notamment de notre entente conclue avec GDI en décembre 2010, ainsi que de nombreuses rencontres et soumissions auprès de groupes immobiliers intéressés par nos solutions de filtration.

Dans le domaine des *filtres à air pour l'industrie du transport*, l'accord signé avec Bombardier Transport est précurseur du développement d'un marché très prometteur, dont les retombées se concrétiseront progressivement en revenus importants à moyen terme bien que nous ne prévoyions pas de revenus significatifs à ce titre au cours de l'exercice 2011. Les efforts de commercialisation portent initialement sur le marché nord américain, et des essais en environnement réel progressent actuellement sur plusieurs systèmes de transport ferroviaire. Par ailleurs, différents intervenants de l'industrie du transport ferroviaire se montrent intéressés par nos solutions de filtration. Dans le marché aéronautique, malgré certains délais d'exécution, nous poursuivons les tests requis aux fins de l'obtention de la certification « STC » de nos filtres auprès de Transport Canada. Nous ne prévoyons toutefois pas de revenus significatifs à ce titre pour l'exercice 2011.

Dans le domaine des *filtres à air pour les bâtiments agricoles*, nous observons une reprise de nos activités qui devrait se poursuivre au cours de l'exercice 2011. Cette perspective est notamment fondée sur la signature de nouveaux contrats avec des producteurs porcins, ainsi que sur le nombre de demandes d'informations et de soumissions relativement à nos solutions de filtration. Les producteurs reconnaissent de plus en plus l'importance d'un programme de biosécurité dans le cadre d'un programme de développement durable et, à cet égard, nos solutions de filtration de nouvelle génération suscitent beaucoup d'intérêt et sont recommandées par plusieurs vétérinaires.

Au niveau de la commercialisation de nos *masques chirurgicaux et respirateurs*, nous sommes confiants qu'en déployant davantage d'efforts à nous allier à des partenaires dans l'objectif de stimuler le développement et la distribution de nos technologies brevetées de filtration antimicrobienne, soit par la conclusion d'ententes de licence ou de partenariats d'affaires, nous mettrons en œuvre une stratégie de commercialisation plus durable et mieux alignée avec notre mission d'entreprise. Nous poursuivons les efforts en ce sens et sommes en discussions avec un certain nombre d'intervenants intéressés par nos technologies de filtration antimicrobiennes. Nous ne pouvons toutefois prévoir le

délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes de commercialisation et une reprise de nos ventes, une telle reprise étant également fonction de l'importance des stocks accumulés à l'échelle de l'industrie. Conséquemment, nous ne prévoyons pas de revenus significatifs à ce titre pour l'exercice 2011. La classification FFP2 de notre respirateur antimicrobien RD2 Noveko<sup>MC</sup> nous donne par ailleurs accès au vaste potentiel des pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux autres territoires qui reconnaissent *de facto* les normes européennes. En Amérique du Nord, nous demeurons sujets à l'obtention des certifications requises ou recherchées en pratique par les acheteurs et ne pouvons garantir le résultat des démarches en ce sens. À cet égard également, nous envisageons diverses possibilités d'association.

Au niveau de la commercialisation de nos *désinfectants pour les mains*, nous connaissons une certaine reprise de nos activités de commercialisation dans ce secteur en raison notamment des ententes et commandes récemment conclues, ainsi que de la période hivernale pendant laquelle la demande est typiquement supérieure. Cette reprise pourrait toutefois être plus longue que prévu à se concrétiser, entre autres vu l'importance des stocks accumulés à tous les échelons de l'industrie.

Nous prévoyons que notre secteur d'activités reliées aux *équipements médicaux* continuera d'améliorer ses ventes et sa rentabilité. ECM a récemment débuté la commercialisation de l'Exago<sup>MC</sup> dans le marché de la médecine humaine; suite au lancement prochain de l'Exagyne<sup>MC</sup>, elle offrira une gamme complète d'échographes destinés à la médecine humaine. Également, elle continue de renforcer son positionnement déjà très enviable sur le marché des échographes destinés à la médecine animale, notamment avec ses échographes Agrosan<sup>MC</sup> et ses échographes de nouvelle génération. Noveko Algérie devrait également bénéficier de retombées positives quant à la fourniture de divers équipements médicaux en Algérie.

Nous continuerons de porter une attention particulière à l'amélioration de notre efficacité opérationnelle, et au développement de nos produits et marchés favorisant notre croissance axée sur nos priorités stratégiques. Nous maintenons notre objectif d'atteindre le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2011. Toutefois, l'atteinte de cet objectif est fonction, notamment, de notre succès à concrétiser les ententes existantes et à poursuivre et intensifier le développement et la commercialisation de nos produits et solutions.

Nous désirons rappeler que la réalisation de ces perspectives est également sujette à certaines fluctuations liées aux conditions économiques, aux variations des taux de change, au calendrier d'exécution des ententes et des livraisons de commandes, à la capacité de conclure des ententes de licence et de distribution additionnelles, à l'obtention des approbations réglementaires requises pour certains produits, ainsi qu'aux autres risques et incertitudes auxquels nous sommes régulièrement exposés et qui sont mentionnés dans nos documents de divulgation d'information continue.

Compte tenu des différents éléments précédemment mentionnés au présent rapport de gestion et afin de poursuivre le développement et la mise en marché de nos produits, nous devons, à court terme, mobiliser des fonds supplémentaires. À ce titre, nous évaluons présentement, en fonction des conditions du marché, différentes possibilités s'offrant à nous pour compléter notre financement.

## **7. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Notre direction est tenue d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de communiquer dans les documents annuels et intermédiaires et d'autres rapports (les « rapports ») produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais énoncés dans la législation applicable sur les valeurs mobilières. Les CPCI comprennent, notamment, les contrôles et procédures ayant pour objet de garantir que l'information qui doit être communiquée par un émetteur dans les rapports qu'il produit ou dépose aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières, soit effectivement compilée et transmise à la direction de l'émetteur, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière ou des personnes exerçant des fonctions semblables, selon le cas, afin de permettre la prise de décision rapide concernant la communication de l'information exigée.

Au 31 décembre 2010, une évaluation de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information financière a été effectuée sous la supervision de notre direction, incluant le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière, conformément au Règlement 52-109. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes diffusé par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO).

En fonction de cette évaluation, le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière ont conclu que certains aspects de nos CPCI présentaient des faiblesses importantes. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires pour les deuxièmes trimestres 2011 et 2010. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

#### ***Contrôles au niveau de l'entité***

Nous n'avons pas maintenu un environnement de contrôle complètement efficace tel que défini conformément au cadre de contrôle du COSO. Plus précisément, nous n'avons pas de manuels complets de procédures afin de communiquer clairement les rôles et responsabilités de la direction et des employés en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de notre information financière. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, des révisions trimestrielles des états financiers par nos filiales et par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été utilisées pour les périodes intermédiaires terminées les 31 décembre 2010 et 2009.

#### ***Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents***

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes en ce qui concerne la conception de nos CPCI au 31 décembre 2010 pour Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing respectivement acquises en juillet 2008, août 2008 et avril 2010. Il a été déterminé que ces entreprises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. Les dirigeants signataires ne limitent pas l'étendue de la conception des CPCI à l'égard de Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing, tel que prévu par le Règlement 52-109. En conséquence, les contrôles, politiques et procédures de ces entreprises acquises ne sont pas exclus de l'évaluation effectuée par la direction de la conception des CPCI de la Société.

## **Contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Nos contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) comprennent, notamment, des politiques et procédures qui: 1) concernent la tenue de dossiers qui, de façon suffisamment détaillée, reflètent de façon exacte et juste les opérations sur les actifs de la Société et la disposition de ces derniers; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit afin de permettre l'établissement des états financiers conformément aux PCGR et de garantir que les revenus sont encaissés et les dépenses effectuées uniquement avec l'autorisation de la direction; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection rapide de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs qui pourraient avoir des effets importants sur les états financiers.

Nous avons effectué une évaluation des faiblesses importantes de notre CIIF sous la supervision et avec la participation de notre direction, y compris le président du conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception du CIIF au 31 décembre 2010. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes COSO. Dans le cadre de l'évaluation, ont fait l'objet d'un examen les procédures conçues pour garantir que l'information à communiquer dans les rapports que nous déposons aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais précisés dans les règles et formulaires prévus par ladite législation et transmise à notre direction, le cas échéant, afin de permettre l'échange de vues concernant la communication de l'information exigée. Après cet examen, le président du conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu en fonction de cette évaluation que certains aspects du CIIF présentaient des faiblesses importantes. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires pour les deuxièmes trimestres 2011 et 2010. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

### ***Contrôles généraux des technologies de l'information***

Nous n'avons pas adéquatement maintenu de contrôle efficace sur l'accès à notre système comptable au sein du département de comptabilité. De plus, les bandes de sauvegarde ne font pas l'objet de tests périodiques visant à assurer leur exactitude et il n'existe pas de plan stratégique des technologies de l'information ni de plan de continuité de l'exploitation. Il n'existe pas non plus de révision périodique des journaux de sécurité relativement aux ouvertures de session non réussies. Nous procédons actuellement à la mise en œuvre de contrôles relatifs au développement de programmes et aux changements apportés aux programmes.

La possibilité que quelqu'un puisse accéder sans autorisation aux documents comptables et les modifier est atténuée par le fait que la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, ainsi que des révisions trimestrielles des états financiers par la direction et le comité de vérification.

### ***Gestion et contrôle des stocks***

Nous n'avons pas maintenu de contrôles efficaces du processus de gestion de certains de nos stocks. Plus précisément, aucun contrôle ne permettait de s'assurer que *i)* les écritures de journal présentant les mouvements de stocks, sont passées en revue par une personne autre que l'auteur; *ii)* que du personnel suffisamment formé était responsable de la gestion des stocks et, *iii)* l'accès à l'inventaire physique est restreint au personnel approprié. Ces faiblesses pourraient entraîner des corrections importantes dans la comptabilisation de certains stocks de la Société.

### ***Séparation des tâches***

Nous présentons des contrôles déficients en ce qui a trait à la séparation des tâches au sein de notre département de comptabilité et de finances en raison de la taille du service. Plus précisément, en raison du nombre restreint d'employés au département de comptabilité et de finances, certains employés de ce département cumulent des tâches incompatibles qui permettent la création, la révision et le traitement de certaines données financières sans qu'elles ne soient révisées ou autorisées de manière indépendante. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions régulières de la direction, des révisions

trimestrielles des états financiers par nos filiales et par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été effectuées pour les périodes terminées les 31 décembre 2010 et 2009.

#### ***Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents***

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes de notre CIIF au 31 décembre 2010 pour Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing. Il a été déterminé que ces entreprises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. Les dirigeants signataires ne limitent pas l'étendue de la conception du CIIF à l'égard de Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing, tel que prévu par le Règlement 52-109. En conséquence, les contrôles, politiques et procédures de ces entreprises acquises ne sont pas exclus de l'évaluation effectuée par la direction de la conception des CIIF de la Société.

#### **Corrections des faiblesses importantes relatives au contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information**

Nous avons pris les mesures suivantes, ou nous avons planifié de le faire, afin de remédier aux faiblesses importantes identifiées au 31 décembre 2010 relativement aux CPCI et CIIF.

#### ***Contrôles au niveau de l'entité***

La direction et le comité de vérification participent activement à la prise des mesures à l'égard des déficiences identifiées, notamment la supervision de la mise en œuvre par la direction des mesures correctives décrites ci-dessous.

#### ***Contrôles généraux des technologies de l'information***

Nous mettrons en œuvre des politiques et des procédures améliorées relativement aux technologies de l'information (TI) notamment en ce qui a trait à la gestion des changements au système, au développement des programmes, et au fonctionnement des TI et aux services de surveillance connexes. Nous avons complété la mise en place d'un nouveau système comptable ce qui permettra de corriger la déficience en matière d'accès au système comptable. Nous mettrons également en œuvre un plan stratégique global des TI et un plan de continuité de l'exploitation.

#### ***Gestion et contrôle des stocks***

Afin de nous assurer d'un meilleur contrôle de la gestion de certains de nos stocks, nous avons mis en place des mesures de contrôle plus strictes et passé en revue l'ensemble des transactions des stocks survenues durant le deuxième trimestre 2011. Nous avons également procédé à l'embauche de personnel additionnel, lequel est adéquatement formé afin de corriger cette faiblesse.

#### ***Séparation des tâches inadéquate***

Nous continuons à utiliser des mesures appropriées afin de restreindre l'accès aux systèmes, ou les surveiller de façon indépendante, et afin d'assigner correctement les rôles et responsabilités aux employés pour assurer une séparation des tâches adéquate, lorsque possible. À mesure que l'entreprise prendra de l'expansion, nous augmenterons le nombre de personnes travaillant à la comptabilité.

#### ***Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents***

Au cours des prochains trimestres, la Société poursuivra l'intégration des filiales Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing à son cadre de contrôles et procédures, comme elle le fait pour ses autres filiales. Des visites de contrôle ont débuté au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010. Par ailleurs, d'autres visites seront nécessaires et seront effectuées à court terme afin de fournir au personnel concerné les outils nécessaires à l'évaluation et au respect du cadre de contrôles et procédures adopté par la Société.

Nous sommes conscients que certaines des faiblesses identifiées ci-dessus sont inhérentes à une entreprise de notre taille. Néanmoins, nous croyons à l'établissement de CPCI et de CIIF rigoureux et nous nous engageons à y parvenir. Il faudra du temps pour mettre en place les contrôles et les procédures rigoureux que souhaitent notre direction et notre conseil d'administration. Il ne nous est

pas possible pour le moment d'estimer les délais nécessaires à la mise en place des étapes décrites ci-dessus. La direction continuera à évaluer l'efficacité de notre environnement global de contrôle et à perfectionner les contrôles existants, tel qu'elle le jugera nécessaire, en collaboration avec le comité de vérification, le président du Conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière. Encore une fois, les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires pour le deuxième trimestre 2011 ou les périodes précédentes.

Outre les efforts fournis afin de remédier aux faiblesses auxquelles il est fait référence ci-dessus, et outre la mise en œuvre du CIIF, il n'y a pas eu de changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période intermédiaire terminée le 31 décembre 2010 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre CIIF. La direction, incluant le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière, a discuté de ces questions et des mesures correctives nécessaires avec le comité de vérification de la Société.

Nous présenterons l'évolution récente des mesures correctives dans nos rapports de gestion trimestriels et annuels.

Même si notre direction estime que les pratiques actuelles de communication de l'information et les contrôles et procédures internes fournissent des garanties raisonnables, elle souligne que l'on ne peut s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information ou les contrôles financiers internes empêchent toute erreur humaine et toute manœuvre visant à contourner ou à éviter l'application des contrôles et procédures. Un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception ou de son exploitation, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs sont atteints.

## **8. RISQUES ET INCERTITUDES**

Un investissement dans nos titres comporte un grand nombre de risques et devrait être considéré spéculatif en raison de la nature de nos activités et de celles de nos filiales, ainsi que de leur stade de développement respectif. Avant de prendre une décision d'acheter ou de vendre nos titres, vous devriez considérer avec soin l'énoncé complet des facteurs de risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion et la notice annuelle pour l'exercice 2010. Le processus de révision et de gestion des risques initié par la Société durant le premier trimestre 2011 se poursuit.

## **9. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES**

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2010, la Société a adopté par anticipation les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) des chapitres 1582, « Regroupements d'entreprises », 1601, « États financiers consolidés » et 1602, « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582 est en convergence avec l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1601 reprend les exigences du chapitre 1600, « États financiers consolidés », pour les participations autres que celles touchant les participations sans contrôle. Enfin, le chapitre 1602 est en convergence avec les dispositions de l'*International Accounting Standards* (« IAS ») 27, « États financiers consolidés et individuels », concernant les participations sans contrôle.

Le chapitre 1582 s'applique aux opérations où l'acquéreur obtient le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. Le terme « entreprise » est défini plus largement que dans la norme précédente. La plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge, y compris les passifs éventuels considérés comme « improbables », sont évalués à leur juste valeur. Toute participation dans l'entreprise acquise détenue avant l'obtention du contrôle sera réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, ce qui élimine la nécessité de prévoir des indications sur les acquisitions progressives. Une acquisition comportant des conditions avantageuses donnera lieu à la comptabilisation d'un gain. Les coûts

d'acquisition devront être passés en charges. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

En vertu du chapitre 1602, toute participation ne donnant pas le contrôle est comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Le calcul du résultat net ne comporte aucune déduction au titre des participations sans contrôle. Le résultat net est plutôt réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations sans contrôle. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2009, la Société a adopté les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) du chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Cette nouvelle norme qui remplace le chapitre 3062, n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2009, la Société a adopté les modifications apportées au chapitre 3862 « Instruments financiers - Informations à fournir » du Manuel de l'ICCA. Les modifications ont pour but d'améliorer la communication des informations relatives aux évaluations à la juste valeur afférentes aux instruments financiers. Les informations exigées sont fournies à la note 1 b) Conventions comptables – Instruments financiers et à la note 28 afférente aux états financiers sur les Instruments financiers de l'exercice 2010. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2009, en raison des changements de systèmes comptables et afin d'harmoniser les méthodes de détermination du coût des stocks pour toutes ses filiales, la Société a modifié la méthode de détermination du coût des stocks de matières premières, de produits en cours et de produits finis de certaines de ses filiales. Ainsi, Épurair qui utilisait la méthode de l'épuisement successif pour déterminer le coût de ses matières premières utilise maintenant la méthode du coût moyen. De même, Noveko et Épurair qui utilisaient la méthode du prix de revient standard pour déterminer le coût de leurs produits finis et de leurs produits en cours, utilisent maintenant la méthode du coût moyen. Puisque les données financières n'ont pu être déterminées au prix d'un effort raisonnable, les modifications n'ont pas été appliquées rétroactivement et aucun chiffre comparatif n'a été retraité.

## **Modifications futures de conventions comptables**

### ***Transition aux normes internationales d'information financière***

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 (le « basculement »), par les normes internationales d'information financière (les « IFRS »), lesquelles incluent les IAS lorsqu'approprié.

Pour la Société, le basculement vers les IFRS sera exigé pour les états financiers intermédiaires et annuels pour les périodes débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2011 (la « date de basculement »). Dans les états financiers de la Société présentés au cours des périodes postérieures à la date de basculement, la Société sera tenue de présenter des données comparatives pour les périodes équivalentes de l'exercice précédent, ainsi qu'à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2010 (la « date de transition »). Par conséquent, la Société devra retraiter les chiffres correspondants de l'exercice 2011 et du bilan d'ouverture.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. La Société se doit d'appliquer les mêmes méthodes comptables dans son état de la situation financière d'ouverture et pour toutes les périodes présentées dans ses premiers états financiers IFRS. Cependant, le lecteur est prié de noter que les IFRS en vigueur à la date des premiers états financiers

IFRS sont susceptibles d'être différentes des IFRS actuelles en raison des nouvelles prises de position et normes IFRS qui pourraient entrer en vigueur d'ici là.

Conformément à l'Avis 52-320 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, intitulé *Information sur les modifications prévues aux conventions comptables découlant du passage aux IFRS*, nous présentons les informations suivantes en ce qui a trait à notre projet de conversion aux IFRS (le « projet de conversion »). Cette information est communiquée afin de permettre aux investisseurs et autres lecteurs d'obtenir une meilleure compréhension de notre projet de conversion et de ses incidences sur nos états financiers. Le lecteur doit toutefois tenir compte du fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Également, bien que cette information reflète nos plus récentes hypothèses et attentes, des circonstances particulières pourraient se présenter, comme des changements aux IFRS, à la réglementation ou à la conjoncture économique, qui pourraient faire en sorte que ces hypothèses et attentes soient modifiées.

Dans le cadre de notre projet de conversion, nous avons mis sur pied une équipe en matière d'IFRS incluant, notamment, des consultants externes. Une analyse détaillée des différences entre les conventions comptables qu'appliquent la Société et les IFRS est en cours de réalisation et donnera lieu à un rapport des incidences de la mise en œuvre des IFRS sur la Société. Notre projet inclut les éléments importants suivants: *i*) les conventions comptables et états financiers, y compris le choix des conventions permises selon les IFRS, et l'implantation des décisions, à savoir si certains changements seront appliqués sur une base rétrospective ou prospective; *ii*) la technologie de l'information et les systèmes de données; *iii*) les contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et les contrôles et procédures de communication (CPCI); *iv*) l'expertise et la formation en matière d'information financière et de communication, y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication externe; et *v*) les activités commerciales.

Au cours de l'exercice 2011, nous continuerons de réviser les normes IFRS pour les appliquer à nos activités d'exploitation, en évaluer les impacts et fournir la formation requise ciblée. Nous ferons également des choix de conventions comptables et préparerons nos systèmes comptables en conséquence, pour permettre la préparation du bilan d'ouverture selon les IFRS au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

### **Principales différences par rapport aux conventions comptables actuelles**

Nous poursuivons donc actuellement la détermination des différences importantes entre nos conventions comptables et les IFRS ainsi que la sélection et l'approbation des solutions y afférentes. L'analyse détaillée et la prise de décisions en matière de conventions comptables ne sont donc pas encore complétées. Bien que nous poursuivions l'évaluation des incidences des IFRS, davantage de progrès sont encore requis avant que nous puissions nous prononcer sur la teneur précise et la quantification des incidences de l'adoption des IFRS. Par contre, la Société considère qu'il y aura ou qu'il est susceptible d'y avoir des divergences significatives dans les secteurs comptables suivants et, dans les cas où des décisions ont été rendues, des analyses de leur incidence sont présentées ci-après :

- **IFRS 1**, *Première adoption des normes internationales d'information financière*
- **IFRS 2**, *Paiement fondé sur des actions*
- **IFRS 3**, *Regroupements d'entreprises*
- **IAS 21**, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*
- **IAS 36**, *Dépréciation d'actifs*
- **IAS 37**, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*

L'analyse présentée ci-après ne vise pas à présenter une liste complète de toutes les divergences pertinentes entre les PCGR et les IFRS. Seules les divergences notables qui donneront lieu à des ajustements importants des états financiers ou qui ajouteront des difficultés non négligeables au contexte actuel de présentation de l'information ont été ciblées.

### **IFRS 1, Première adoption des normes internationales d'information financière**

IFRS 1 traite du cadre de la transition des normes de présentation de l'information financière actuelles d'une entité aux IFRS. L'exigence générale d'IFRS 1 est d'appliquer rétrospectivement les IFRS lors de la première application. IFRS 1 offre toutefois aux entités adoptant les IFRS pour la première fois (un « nouvel adoptant ») un certain nombre d'exemptions optionnelles et d'exceptions obligatoires au retraitement rétroactif complet. La Société a évalué et posé des choix concernant certaines exemptions à l'application rétrospective des normes IFRS, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

<b>Exemption</b>	<b>Application</b>
<b>IFRS 2, Païement fondé sur des actions</b>	<p>Un nouvel adoptant est encouragé à appliquer, sans y être tenu, la norme IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un nouvel adoptant est également encouragé à appliquer, sans y être tenu, IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de transition aux IFRS.</p> <p>Nous avons choisi de nous prévaloir de l'exemption prévue par IFRS 1. Nous appliquerons donc IFRS 2 pour tous les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 qui ne seront pas acquis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Également, nous appliquerons IFRS 2 pour toutes les attributions d'instruments de capitaux propres faites à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010.</p>
<b>IFRS 3, Regroupements d'entreprises</b>	<p>IFRS 1 permet à un nouvel adoptant d'appliquer IFRS 3 de façon rétrospective à tous les regroupements, de façon rétrospective à compter d'une certaine date ou de façon prospective.</p> <p>Nous avons choisi d'appliquer IFRS 3 de façon prospective. De ce fait, aucun ajustement comptable ne sera apporté aux regroupements d'entreprises pour tenir compte des différences entre les PCGR et les IFRS avant le 1<sup>er</sup> juillet 2010, soit la date de transition. Par conséquent, il n'y aura aucun retraitement des écarts d'acquisition ou des actifs incorporels avant la transition. Se référer cependant à la rubrique <i>IFRS 3, Regroupements d'entreprises</i> du tableau suivant au sujet du chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA.</p>
<b>IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères</b>	<p>IFRS 1 permet à une entité de comptabiliser tous les écarts de conversion des établissements à l'étranger dans les bénéfices non répartis, et de réputer nul le montant cumulé des ajustements au titre de la conversion de devises avant la date de transition.</p> <p>Nous avons choisi d'appliquer cette exemption.</p>

Le tableau qui suit présente certaines des divergences entre les PCGR et les IFRS que nous jugeons les plus pertinentes, mais ne doit pas être considéré comme une liste exhaustive et définitive.

<b>Normes</b>	<b>Comparaison entre les PCGR et les IFRS et évaluations préliminaires</b>
<b>IFRS 2, Païement fondé sur des actions</b>	<p>Pour les options sur actions dont les droits sont acquis par versements, les IFRS exigent l'utilisation de la méthode d'acquisition graduelle des droits, selon laquelle chaque versement doit être traité comme une attribution distincte ayant sa propre juste valeur. Toutefois, les PCGR donnent à une entité le choix d'utiliser la méthode d'acquisition graduelle des droits ou la méthode de l'amortissement linéaire, laquelle utilise l'approche du compte unique et permet de constater les charges de façon égale, sur la durée de vie de l'attribution. Conformément aux PCGR, nous évaluons présentement la juste valeur des options comme une seule attribution au moyen du modèle Black et Scholes.</p> <p>Nous évaluons présentement l'incidence de la réévaluation des options sous forme d'attributions distinctes plutôt que comme une seule attribution. Tel que mentionné précédemment, nous avons l'intention d'utiliser l'exemption offerte par les IFRS concernant la rémunération à base d'actions.</p>
<b>IFRS 3, Regroupements d'entreprises</b>	<p>Les coûts d'acquisition (autres que les coûts liés aux émissions de titres de créance et de titres de capitaux propres) doivent être passés en charges en vertu des IFRS, contrairement à la pratique actuelle selon les PCGR, qui permet leur capitalisation sous certaines conditions. Les coûts de retrait, de cessation d'emploi et de réaffectation sont habituellement comptabilisés en charges en vertu des</p>

---

IFRS, sauf si, à la date d'acquisition, l'entreprise acquise a déjà constaté un passif au titre des coûts de restructuration conformément à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. En vertu des PCGR, une société aurait habituellement le droit de capitaliser ces coûts selon des lignes directrices moins strictes.

Nous ne retraiterons pas les actifs liés aux acquisitions, y compris les écarts d'acquisition et les actifs incorporels, qui ont trait aux regroupements d'entreprises antérieurs, puisque, tel que mentionné précédemment, IFRS 1 permet l'application prospective d'IFRS 3. Par ailleurs, le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA publié en janvier 2009 (se référer à la rubrique *Modifications de conventions comptables*) est fondamentalement conforme avec l'IFRS 3. Le chapitre 1582 s'applique au premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Nous avons décidé d'adopter par anticipation le chapitre 1582 pour l'exercice 2011. Par conséquent, ce chapitre s'appliquerait aux acquisitions effectuées à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010, le cas échéant. De ce fait, nous éviterons de devoir apporter des ajustements comptables pour tenir compte des différences entre les PCGR et les IFRS pour les regroupements d'entreprises qui pourraient avoir lieu, le cas échéant, entre le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

---

**IAS 21,  
Effets des variations des cours des  
monnaies étrangères**

Selon les PCGR, une entité détermine la monnaie fonctionnelle d'un établissement à l'étranger comme un établissement intégré ou autonome et la convertit au moyen de la méthode temporelle ou de la méthode du cours de clôture. Lors de la détermination de la monnaie fonctionnelle d'un établissement étranger, aucun des facteurs n'est prédominant. Les IFRS ne prennent pas en considération le concept d'entité intégrée ou autonome. Une entité doit déterminer sa monnaie fonctionnelle ainsi que celle de toutes ses filiales et ses coentreprises. Il y a une hiérarchie de critères qui sont semblables à ceux des PCGR.

Nous évaluons présentement s'il y a un changement de la monnaie fonctionnelle de nos filiales ou de la convention comptable pour la conversion des opérations en devises, et, le cas échéant, l'incidence d'un tel changement.

---

**IAS 36,  
Dépréciation d'actifs**

Selon les PCGR en vigueur, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles amortissables sont soumises à un test de dépréciation lorsque les circonstances suggèrent que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Les PCGR prescrivent une approche en deux étapes. À la première étape, la valeur comptable de l'actif est comparée à ses flux de trésorerie non actualisés. À la deuxième étape, lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés à la première étape, la valeur de l'actif est réduite à sa juste valeur, en se fondant sur les flux de trésorerie actualisés. Selon les IFRS, la notion de dépréciation est semblable mais la définition et le calcul de la valeur recouvrable diffèrent. IAS 36 exige qu'une entité évalue à chaque date qu'elle doit rendre des comptes, s'il y aurait indication qu'une moins-value serait à constater sur un actif. Les IFRS définissent la valeur recouvrable comme le plus élevé des deux montants suivants : a) la juste valeur diminuée des coûts de la vente ; b) la valeur d'utilité (qui représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs). Par conséquent, en vertu des IFRS, des pertes de valeur peuvent être enregistrées plus fréquemment qu'en vertu des PCGR. Toutefois, IAS 36, contrairement aux PCGR, exige le renversement des pertes pour moins-value effectuées dans le passé lorsque les circonstances nécessitant l'enregistrement d'une moins-value ont changé.

Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme sur nos modèles actuels de test de dépréciation.

---

**IAS 37,  
Provisions, passifs éventuels et  
actifs éventuels**

IAS 37 requiert qu'une provision soit créée lorsque: a) il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, b) il est probable qu'un déboursé soit nécessaire pour régler l'obligation et c) un estimé raisonnable de l'obligation peut être fait. « Probable » dans ce contexte signifie « plus probable qu'improbable ». Selon les PGCR, le critère pour la constatation dans les états financiers est un seuil « probable », c'est-à-dire un seuil de constatation plus élevé que « plus probable qu'improbable ». D'autres différences existent par rapport à l'évaluation des provisions, notamment la méthodologie pour déterminer le meilleur estimé lorsque plusieurs résultats sont possibles (les IFRS utilisent le point milieu de la fourchette alors que les PGCR utilisent la partie inférieure de la fourchette). Les IFRS exigent également que la provision soit actualisée lorsque l'effet de l'actualisation est matériel.

Il est donc possible qu'il y ait des dettes éventuelles qui rencontreraient les critères de constatation selon les IFRS, mais qui ne seraient pas constatées selon les PGCR. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme, notamment sur nos obligations juridiques et implicites.

**Progression de la réalisation de notre projet de conversion**

Le tableau suivant présente une description sommaire de notre progression en vue de la réalisation des principales activités reliées à notre projet de conversion. À ce jour, nous ne pouvons donc pas quantifier leur impact sur nos états financiers et sur nos mesures de rendement d'exploitation. Des renseignements supplémentaires seront communiqués à mesure que nous nous approcherons de la date de basculement.

	<b>Principales activités</b>	<b>Étapes et échéances</b>	<b>État d'avancement</b>
<b>Conventions comptables et états financiers</b>	<p>Identifier et analyser les différences entre les IFRS et nos conventions comptables</p> <p>Quantifier les différences</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre des solutions ; comparer avec celles de sociétés semblables</p> <p>Faire la sélection des conventions comptables IFRS et des exemptions permises conformément à IFRS 1</p> <p>Développer un modèle d'états financiers IFRS et les notes afférentes</p>	<p>Évaluation et quantification des effets importants de la conversion devant être achevée au cours de l'exercice 2011</p> <p>Sélection finale des solutions liées aux conventions comptables avant la date de basculement – au cours de l'exercice 2011</p>	<p>Identification préliminaire des différences par des experts indépendants terminée; évaluations et révisions par la direction en cours</p> <p>Évaluation et choix des solutions liées aux conventions comptables en cours ; certains choix effectués quant aux exemptions permises par IFRS 1</p> <p>Quantification des incidences en cours</p> <p>Différences envisagées aux IFRS sous surveillance</p>
	Préparer le bilan d'ouverture et compiler l'information financière pour la préparation des états financiers IFRS comparatifs	Au cours de l'exercice 2011	En cours
<b>Technologie de l'information et systèmes de données</b>	<p>Évaluer les incidences des changements IFRS sur les systèmes d'information et les processus</p> <p>Sélectionner les méthodes requises pour maintenir une comptabilité en parallèle (selon les PCGR et les IFRS) pendant l'exercice 2011</p>	Modifications des systèmes d'information et maintien d'une comptabilité en parallèle pendant l'exercice 2011	<p>Incidences sur les systèmes d'information et processus évaluées de pair avec l'analyse des différences quant aux conventions comptables. Aucune différence selon les IFRS ayant des impacts importants sur les systèmes n'a été identifiée à ce jour</p> <p>Élaboration d'une solution pour le maintien d'une comptabilité en parallèle en cours</p>

<b>Contrôles internes</b>	Évaluer les incidences des changements IFRS sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) Conception et mise en œuvre des contrôles internes pour traiter les changements importants et ajustements non récurrents	Évaluation par la direction des contrôles nouveaux ou révisés au cours de l'exercice 2011 Mise en œuvre des modifications requises et du processus d'attestation de l'information présentée par le chef de la direction et le chef de la direction financière pour le quatrième trimestre de 2011	Incidences sur les contrôles évaluées, et conception, révision et mise en œuvre des contrôles internes nécessaires pour traiter les différences IFRS effectuées de pair avec l'analyse des différences quant aux conventions comptables
<b>Expertise et formation en matière d'information financière et de communication</b>	Déterminer les besoins de formation et offrir cette formation aux employés des unités d'exploitation touchées et à la direction	Formation offerte en temps opportun conformément à l'échéancier des travaux de conversions au cours des exercices 2010 et 2011  Communications régulières des effets de conversion au cours des exercices 2010 et 2011	Formation sélectionnée pour les ressources directement liées à la conversion et sensibilisation d'un groupe plus large d'employés en finance  Communications périodiques sur l'avancement des travaux  Des experts indépendants nous ont assistés dans la transition
<b>Activités commerciales</b>	Évaluer les incidences de la conversion sur les ententes contractuelles, incluant les clauses restrictives financières et les plans de rémunération des employés  Effectuer les modifications nécessaires aux ententes	Modifications à terminer d'ici le quatrième trimestre de l'exercice 2011	Incidences sur les activités commerciales évaluées de pair avec l'analyse des différences quant aux conventions comptables  Aucun impact potentiel n'a été identifié à ce jour

Le président du conseil  
et chef de la direction



**ANDRÉ LEROUX**

Le 10 février 2011

Le vice-président et chef  
de la direction financière



**ÉRIC FAVREAU**